

VILLE DE MONTBELIARD
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le trente mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à Pays de Montbéliard Agglomération, avenue des Alliés, dans la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle BIGUINET, Maire.

La convocation a été adressée aux Conseillers Municipaux et affichée le 24 mars 2026.

Etaient présents :

M. Alexandre GAUTHIER, Mme Christine SCHMITT, M. Philippe DUVERNOY, Mme Annie VITALI, M. Philippe TISSOT, Mme Aurélia GIRARD, M. Christophe FROPIER, Mme Ghénia BENSAOU, M. Eddie STAMPONE, Adjoint
Mme Marie-Rose GALMES, M. Frédéric ZUSATZ, Mme Brigitte HADDAD, Mme Patricia LHOMME, M. Patrick TAUSENDFREUND, Mme Gisèle CUCHET, M. Rémi PLUCHE, M. Olivier TRAVERSIER, M. Gilles MAILLARD, M. Jean-Michel NOËL, M. Karim DJILALI, Mme Nora ZARLENGA, Mme Virginie TOUPENET, Mme Anne MARCHAND, Mme Samah MRABET, M. Romain AJOUX, Mme Inès ZERRAR, M. Patrick CANTAT, M. Eric LANÇON, M. Gilles BORNOT, Mme Myriam CHIAPPA KIGER, Mme Aurélie LOLLIER, Mme Maryse VUERLI, M. Geoffroy LANG, Conseillers Municipaux

Etait absent :

M. Gilles DA COSTA

Secrétaire de séance : Mme Inès ZERRAR

OBJET

**REPRESENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU SYNDICAT
INTERCOMMUNAL DE L'UNION**

Cette délibération a été affichée le : 31 mars 2026

REPRESENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'UNION

Madame Marie-Noëlle BIGUINET expose :

La Ville de Montbéliard est membre du Syndicat Intercommunal de l'Union.

Créé en 1957, le Syndicat a pour objet la construction de logements par l'intermédiaire de la société d'Economie Mixte IDEHA.

Il regroupe à ce jour 30 communes membres : AIBRE - ALLENJOIE - ARC LES GRAY - AUDINCOURT - BAUME-LES-DAMES - BAVANS - COLOMBIER FONTAINE - DAMPIERRE LES BOIS - ETUPES COMMUNE DE VAL D'USIERS - GRAND-CHARMONT - GRANDVILLARS - GRAY - HERICOURT - LE RUSSEY - L'ISLE-SUR-LE-DOUBS - MAICHE - **MONTBELIARD** - MONTBENOIT - MONTENOIS - MORTEAU - PONTARLIER - PONT DE ROIDE - SAINTE-SUZANNE - SELONCOURT - SOCHAUX VALENTIGNEY - VIEUX-CHARMONT - VILLERS LE LAC - VOUEAUCOURT.

Chaque commune est représentée au Syndicat par deux délégués désignés par le Conseil Municipal.

Le Syndicat Intercommunal de l'Union, actionnaire principal d'IDEHA, élit son bureau et désigne en son sein 4 représentants appelés à siéger au Conseil d'Administration d'IDEHA.

Suite au renouvellement du Conseil Municipal, il y a lieu d'élire deux nouveaux délégués au Syndicat Intercommunal de l'Union.

En application de l'article L.5211-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, les délégués sont élus à la majorité absolue et au scrutin secret, mais le Conseil Municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder par scrutin secret.

Le Conseil Municipal décide :

- de ne pas procéder à la désignation des délégués au Syndicat Intercommunal de l'Union au scrutin secret mais de procéder à un vote à main levée.
- de désigner comme délégués au Syndicat Intercommunal de l'Union :
 - M. Alexandre GAUTHIER
 - M. Philippe DUVERNOY

Pour : 34
Contre : 0
Abstentions : 0

- ADOPTE -

Ont signé au registre les membres présents
Le Maire,



Marie-Noëlle Biguinet

Déposée en Sous-Préfecture le : 31 mars 2026

Marie-Noëlle BIGUINET